

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

(Document 8 bis) ¹

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :

DÉCOUVERTE ET PRÉPARATION DE PRODUITS MÉNAGERS
NATURELS

CODE DE L'U.E. (2): 81 00 15 U11 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (3): 805
-------------------------------------	---------------------------------------

La présente demande émane du réseau:

<input type="checkbox"/> (4) organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="checkbox"/> (4) Libre subventionné confessionnel
<input type="checkbox"/> (4) Officiel subventionné	<input type="checkbox"/> (4) Libre subventionné non-confessionnel

Identité du responsable du réseau : (1) Roberto Galluccio, administrateur délégué

Date et signature (1) : .. 15 juin 2021



¹ Article 7 de l'A.G.C.F du 15 mai 2014 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités d'enseignement de l'enseignement de promotion sociale

1. Finalités de l'Unité d'enseignement : reprises en annexe n° 1 (1 page)

2. Capacités préalables requises : reprises en annexe n°2 (1 page)

3. Niveau et classement de l'unité d'enseignement :

Enseignement secondaire	O (4) du niveau inférieur	O (4) du niveau supérieur
de	O (4) transition	O (4) qualification

4. Acquis d'apprentissages: repris en annexe n° 3 (1 page)

5. Programme:

5.1. Etudiant

Repris en annexe n°4 (1 page)

5.2. Chargé de cours

6. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 5 (1 page)

7. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 (1 page)

8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

Dénomination du (des) cours (1)	Classement du(des) cours (1) (5)	Code U (1) (5)	Nombre de périodes (1)	Code fonction (1)
Découverte et préparation de produits ménagers naturels : technologie	CT	B	22	
Découverte et préparation de produits ménagers naturels : travaux pratiques	PP	L	10	
Part d'autonomie		P	8	
Total des périodes			40	

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 7 (...page(s) (1)

10. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale:

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] (1):

b) Avis de l'inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE (4) - ~~NON D'ACCORD~~ (4)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 05/07/2021 Signature :

Instructions

(1) A compléter

(2) Réserve à l'administration

(3) Il s'agit du code du domaine de formation au sens de l'A.G.C.F. du 8 septembre 1997 déterminant les domaines de formation dans l'enseignement de promotion sociale ; ce code est proposé par le réseau et validé par l'inspection.

(4) Biffer la mention inutile ou cocher la mention utile

(5) Voir annexe 27 - tableau des codes « U »


P. Duchatelet
Inspecteur

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalité particulière

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant, dans le cadre d'une contribution au développement durable, de réaliser des préparations de produits ménagers naturels en respectant les dosages ainsi que les normes de sécurité et d'hygiène.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

Face des situations courantes de communication :

- ◆ répondre à des questions orales sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible ;
- ◆ se présenter et donner ses coordonnées ;
- ◆ expliquer sa motivation pour la formation ;
- ◆ lire et décoder des consignes simples de travail et de sécurité.

En mathématiques,

- ◆ utiliser les quatre opérations fondamentales et opérer sur des nombres naturels et décimaux limités au millième ;
- ◆ effectuer des calculs de pourcentages ;
- ◆ convertir des mesures de masse et de capacité.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'étude de base (CEB).

Annexe 3

4. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

Face à minimum deux situations soumises par le chargé de cours :

- ◆ de choisir les produits naturels nécessaires entrant dans la préparation des produits ménagers proposés, de préciser leur dosage, la texture désirée, leur mode d'utilisation et de stockage ;
- ◆ de justifier les choix opérés en se basant sur les propriétés des produits ;
- ◆ d'expliquer les bénéfices des produits naturels dans les domaines de l'économie, de l'environnement et de la santé.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de pertinence dans les décisions,
- ◆ l'exhaustivité des réponses.

5. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

En technologie :

- ◆ de citer et d'expliquer quelques enjeux du développement durable et leurs points positifs (économique, environnemental, santé...);
- ◆ de classer et comparer les produits conventionnels, Écolabel et naturels (composition, efficacité, nocivité, dangerosité, coût...);
- ◆ d'identifier les principaux éléments entrant dans la préparation des produits ménagers naturels les plus courants (vinaigre, bicarbonate de soude, cristaux de soude, percarbonate de soude, savon de Marseille, savon noir...);
- ◆ d'expliquer les propriétés chimiques/physiques, l'origine, les caractéristiques et les limites d'utilisation de ces principaux produits;
- ◆ face à des situations soumises par le chargé de cours, de justifier le choix d'un ou plusieurs produits naturels, d'en déterminer le dosage adéquat, la texture et le mode d'utilisation;
- ◆ de citer les bénéfices de quelques huiles essentielles pouvant intervenir dans les produits ménagers naturels;
- ◆ d'identifier les risques et les précautions à prendre dans la manipulation et l'utilisation de ces produits.

En pratique professionnelle :

Sur base des consignes et des mises en situation données par le chargé de cours,

- ◆ de rechercher et d'explicitier les informations reprises sur les étiquettes des produits de base;
- ◆ de préparer les produits écologiques indispensables au nettoyage ménager (lessive, vaisselle, vitres, sols, lave-vaisselle, produit multi-usage, produit pour le détartrage...) en associant adéquatement les ingrédients de base, en respectant les dosages et en adaptant éventuellement la texture;
- ◆ de respecter les règles d'hygiène et de sécurité dans la préparation, le stockage et la conservation de ces produits (étiquetage, flaconnage...).

Annexe 5

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Néant

7. CHARGÉ(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

Date de dépôt : 09/06/2021
Date d'approbation :

«DECOUVERTE ET PREPARATION
DE PRODUITS MENAGERS
NATURELS»

Date d'application :
Date limite de certification :

Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire	Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire
8100 AS 6 MC 1	805	DECOUVERTE ET PREPARATION DE PRODUITS MENAGERS NATURELS			NEANT

Annexe 40 – tableau de concordance – modèle de TC de
transformation d'une UE